



# COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 1

## **IDEA – Conseil d'Administration – Mercredi 27 janvier 2010**

Lors du **Conseil d'Administration** de ce mercredi 27 janvier 2010, les points suivants ont notamment été abordés :

- **Désignation de l'IDEA par la Ville de Saint-Ghislain pour mener une série d'audits énergétiques et d'études de pré-faisabilité**

Créé il y a plus d'un an aujourd'hui, le Service Energie de l'IDEA connaît un succès croissant auprès des communes affiliées. Ce Service a pour objectif prioritaire d'aider les communes et les entreprises à maîtriser et à réduire leurs consommations d'énergie. Dans ce cadre, la Ville de Saint-Ghislain vient de désigner l'IDEA pour réaliser des audits énergétiques et des études de pré-faisabilité en vue de l'installation de panneaux photovoltaïques. Différents bâtiments communaux sont concernés, à savoir : le foyer culturel, la piscine et le hall omnisports ainsi que les salles omnisports de Sirault et d'Hautrage.

- **Zone d'activité économique de Feluy – ATELIERS DEBELLE E.S.T.O.M. SA – Vente**

La société ATELIERS DEBELLE E.S.T.O.M. SA vient de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain de plus de 24.000 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activité économique industrielle de Feluy. L'entreprise, active dans le domaine de la maintenance industrielle (essentiellement pour les secteurs de la pétrochimie et pharmaceutique) ainsi que la conception et la fabrication de machines pour le secteur de la pierre et du verre, est installée actuellement en plein centre d'Ecaussinnes, sur trois sites de production, sans possibilité d'extension. Ce déménagement permettra un recentrage géographique et la diminution des coûts en matière de logistique.

L'acquéreur assurera dans des circonstances économiques normales un volume d'emplois équivalent à 32 personnes et prévoit la création de 5 emplois supplémentaires d'ici 2 ans. L'investissement minimum à réaliser sur la parcelle se monte à 4 millions € et prendra la forme de l'acquisition du terrain, de la construction d'un bâtiment d'environ 7.500 m<sup>2</sup> à usage de bureaux et d'atelier ainsi que l'achat de matériel et mobilier divers.

- **Zone d'activité économique de Quaregnon Brûle - DISTRI SA – Vente**

La société DISTRI SA, installée actuellement à Quaregnon dans des bâtiments trop exigus pour la réalisation de l'entrepôt de stockage des marchandises et du centre de distribution, vient d'acquérir une parcelle de plus de 1.900 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activité économique mixte de Quaregnon Brûle. Cette entreprise est spécialisée dans la vente de meubles et articles de décoration. L'acquéreur assurera dans des circonstances économiques normales un volume d'emplois équivalent à 38 personnes et prévoit la création de 10 emplois supplémentaires lors de son installation dans la

Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement de la Région Mons-Borinage-Centre  
Siège Social et Administratif : Rue de Nimy, 53 - B-7000 MONS - Belgium - Tél. 32 (65) 37 57 11

Adresse Internet : <http://www.idea.be>

Toute la correspondance est à adresser au Siège Social



---

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Page 2

zone d'activité économique. Par ailleurs, la société projette l'engagement de 20 personnes complémentaires 2 ans après son installation et 60 personnes 10 ans après son installation. L'investissement minimum à réaliser sur la parcelle se monte à 1 million € et prendra la forme de l'acquisition du terrain, de la construction d'un bâtiment d'environ 8.000 m<sup>2</sup> à usage de bureaux, d'atelier de réparation et de hall de stockage ainsi que l'achat de matériel divers.

- **Zone d'activité économique industrielle de Bray-Péronnes – SPRL SANIGERA – Vente**

La société SPRL SANIGERA, active dans l'installation, la réparation et l'entretien en chauffage central et sanitaire, vient de faire l'acquisition d'une parcelle de terrain de plus de 4.000 m<sup>2</sup> située dans la zone d'activité économique industrielle de Bray-Péronnes. L'acquéreur assurera dans des circonstances économiques normales un volume d'emplois équivalent à 7 personnes et prévoit la création de 3 emplois supplémentaires dans les 2 ans. L'investissement minimum à réaliser sur la parcelle se monte à 600.000 € et prendra la forme de l'acquisition du terrain et de la construction d'un bâtiment de 1.700 m<sup>2</sup> au total, répartie en 2 phases : 1.200m<sup>2</sup> dans un premier temps et 500m<sup>2</sup> dans les 3 ans.

Pour tout renseignement complémentaire contactez  
Emilie ZIMBILI à la Cellule communication au 065/37.57.25.